

savoir constituer un dossier de financement de production

session du 28 février au 7 mars 2022

La Fémis propose une nouvelle formation professionnelle pour acquérir un savoir-faire dans la constitution d'un dossier de financement de production. Le financement de la production audiovisuelle est la clef de voûte de l'industrie cinématographique. Le métier de producteur est à la jonction de l'artistique et de l'économique. Il est donc essentiel de connaître et maîtriser les points clés de ce métier.

Il sera question ici d'une formation qui apporte le savoir faire à des producteurs dans leur étape de développement des recherches de financements.

Parmi les étapes de la production, **construire son dossier de financement** est souvent une étape essentielle à laquelle sont confrontés les producteurs audiovisuels. Ce dossier représente une étape incontournable qui exige un certain nombre de règles exigeantes que tout producteur doit maîtriser pour poursuivre ses recherches de financement. Nombreux sont les producteurs qui échouent à cette étape et condamnent leur projet à l'échec.

Cette formation a pour but d'accompagner les stagiaires dans l'élaboration de leur dossier : en identifiant les acteurs (CNC, régions...) et des circuits de financement pour mieux aborder la rédaction et la constitution d'un dossier à leur attention, en vue d'obtenir les financements adéquats.

objectifs de la formation

- **Identifier** les acteurs et les sources d'information des dispositifs d'aides et interpréter la demande pour y répondre avec pertinence.
- **Reconnaître** les qualités, points forts et faibles de son projet, les arguments à mettre en avant dans le dossier.
- **Maîtriser les techniques d'argumentation**, convaincre.
- **Composer un dossier** : les éléments littéraire, budgétaires et visuels, de la couverture de présentation au devis.

public visé

Professionnel·les ayant une expérience de la production (3 projets audiovisuels à l'actif) **et possédant un projet en développement** (court ou long métrage, fiction ou documentaire).

organisation – dispositif pédagogique

La pédagogie de l'atelier permet de se former à l'élaboration d'un dossier de financement de production sur la base d'études de cas de dossiers de court métrage et/ou long métrage, fiction ou documentaire, ayant obtenu une subvention, ainsi que sur des exercices collectifs sur les éléments du dossier des participants. Les participant.es sont invité.es à exprimer leurs idées dans une ambiance bienveillante et constructive, dépourvue de tout jugement a priori.

encadrement pédagogique

La directrice d'atelier, Sandrine Brauer, est une productrice de cinéma indépendante française. Elle dirige la société de production En Compagnie des Lamas qu'elle a fondée et est l'une des cofondatrices du Collectif 50/50, qui milite pour plus de parité au sein du cinéma français.

Après quelques temps dans la distribution pour Metropolitan Filmexport, puis dans la production, Sandrine Brauer a rejoint le Centre National du Cinéma en tant que chargée de mission auprès du Directeur Général, David Kessler. Elle a ensuite intégré Diaphana pour y créer l'édition vidéo, avant de retourner à la production en 2007 avec un premier film atypique produit pour Gilles Jacob, Président du Festival de Cannes, *Chacun son cinéma*, qui invite 35 des plus grands cinéastes du monde à célébrer la salle de cinéma pour le 60^{ème} anniversaire du Festival de Cannes. La production de ce film-événement a nourri le désir de travailler sur des projets d'envergure à la forme inédite, s'appuyant sur des regards d'auteurs engagés et singuliers. C'est ainsi qu'est née en 2008 la société de production En Compagnie des Lamas.

Depuis elle a notamment produit le documentaire de Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, long-métrage documentaire sélectionné au Festival de Cannes et César 2012 du meilleur documentaire, mais aussi *Gett, Le Procès de Viviane Amsalem* de Ronit et Shlomi Elkabetz, présenté à la Quinzaine des Réalisateurs 2014 et finaliste aux Golden Globes du meilleur film étranger. Également une dizaine de documentaires audiovisuels pour Arte, Canal+, France 2 et France 3. Et parmi ses derniers films : trois coproductions internationales : *Manto* de la réalisatrice indienne Nandita Das, film présenté à Un Certain Regard lors du Festival de Cannes 2018, *Fig Tree* de la réalisatrice israélo-éthiopienne Alamork Marsha, et *Je danserai si je veux, AKA In Between*, de la réalisatrice palestinienne Maysaloun Hamoud, prix du public à San Sebastian, et récipiendaire du prix Prix Women In Motion KERING ; et une fiction coproduite avec Arte, *Jonas*, de Christophe Charrier, prix de la meilleure fiction, de la meilleure réalisation, et de la meilleure musique au Festival de La Rochelle.

conditions et procédures d'admission

Prérequis :

Être un·e professionnel·le de l'audiovisuel ayant une expérience de la production (3 projets audiovisuels à l'actif) et possédant un projet en développement (court ou long métrage, fiction ou documentaire).

Pour présenter votre candidature :

→ **Créez un [★ compte Candidat ★](#)** et gardez vos identifiants pour y revenir ultérieurement. Lors de sa création, vous recevez un lien d'activation par e-mail après quoi vous pouvez entamer votre dossier en ligne.

→ **Complétez le formulaire.**

→ **Téléversez les éléments suivants :**

1. une lettre de motivation (1 page maximum, PDF)
2. un bref CV à jour, valorisant l'expérience en lien avec la formation (PDF)
3. un synopsis du projet de film (PDF)
4. une note d'intention de réalisation du projet de film (PDF)
5. une photo d'identité numérique (JPG)
6. le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 fichier JPG)

Date limite d'inscription : mercredi 2 février 2022

(formulaire rempli et téléversement des documents jusqu'à minuit).

prix et financement

Coût par participant·e :

1 393 euros HT/TTC de frais de formation (La Fémis n'est pas assujettie à la TVA).

Financement :

Nous consulter pour les modalités de prise en charge par les OPCO (Afdas...), par tout organisme tiers ou par Pôle Emploi, **avant d'entamer toute démarche.**

Cette formation est présente dans [l'offre de formations Métiers de l'AFDAS destinée avant tout aux salariés intermittents.](#)

Les autres publics de l'AFDAS, artistes-auteurs, salariés et pigistes, devront effectuer une démarche individuelle avec La Fémis.

Il en est de même pour les publics hors-AFDAS et demandeurs d'emploi.

Cette formation n'est **pas** éligible au financement par le CPF (compte personnel de formation).

informations pratiques

Dates de la session : **les 28 février, 1^{er}, 2, 3 et 7 mars 2022**

Lieu de la formation : **à La Fémis, Paris, en présentiel**

Durée et rythme : **35 heures (5 jours discontinus)**

Horaires : **de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h**

Effectif : **15 participants maximum**

certification

Un certificat de réalisation sera délivré aux participants ayant satisfait à l'évaluation de fin de stage.

accueil des personnes en situation de handicap

Si vous présentez un handicap moteur, auditif ou visuel ou autre, La Fémis s'efforce de garantir votre accueil et votre parcours dans les meilleures conditions : mobilité au sein de l'établissement, matériel applicatif pour les stagiaires et intervenants, ou toute autre solution adaptée.

Afin de préparer votre venue, contactez le Référent handicap : referent.handicap@femis.fr.
Plus d'infos : www.femis.fr/accueil-psh-fp-infos.

La Fémis

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel désireux de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles pratiques professionnelles :

- dans le domaine du scénario : *Atelier scénario ; Expertiser un scénario de long métrage ; Initiation à l'adaptation de romans ;*
- dans le domaine du documentaire : *Atelier documentaire ; Initier et concevoir un projet documentaire ;*
- dans le domaine de l'exploitation cinématographique : *Direction d'exploitation cinématographique ;*
- dans le domaine de la série : *Expertiser un projet de série ;*
- dans le domaine de la critique : *Regarder un film / regarder une série : comment construire un discours critique ;*
- dans le domaine de la production : *Savoir constituer un dossier de financement de production,*
- ...et de la production européenne : *Atelier Ludwigsburg-Paris.*

Trois de ces formations (*Atelier scénario, Atelier documentaire* et formation de *Directeur d'exploitation cinématographique*) mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP.

màj 05/01/2022



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40
formation.continue@femis.fr • www.femis.fr 